

RAPPORT FINANCIER 2023

Assemblée générale 2024

Soumis au conseil d'administration du 24/05/2024 et au commissaire aux comptes

Le rapport financier de notre fédération est présenté à l'assemblée générale conformément aux statuts dont l'article 10 prévoit que l'assemblée générale « entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations ».

L'exercice financier 2023 ouvert le 1er janvier a été clos le 31 décembre 2023. Toutefois les cotisations relatives à l'exercice 2023, arrivées entre le 1er janvier et le 31 janvier 2024, ont été intégrées dans les comptes 2023.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiés par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Les comptes de l'année 2023 ont été suivis successivement avec Charlotte Lemoine et des membres du bureau et tout au long de l'année avec Cécile de Clermont.

Une présentation de pilotage regroupe les rubriques comptables des produits et des charges pour faciliter le suivi du budget et assurer la gestion financière de la FEP. Cette présentation de pilotage est complétée par une présentation analytique conforme au Compte de résultat par Origine et par Destination (COD). Cette présentation permet de présenter les ressources et l'emploi des ressources suivant les grandes missions de la FEP et les frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Nous évoquerons successivement :

- les procédures comptables mises en œuvre pour la tenue des comptes de la fédération,
- le compte de résultats de l'exercice 2023, dans sa présentation de pilotage et analytique,
- le bilan au 31 décembre 2023.

1. LES PROCEDURES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE POUR LA TENUE DES COMPTES DE LA FÉDÉRATION

Ces procédures sont mises en œuvre depuis plusieurs années et n'ont pas changé. Les pièces comptables sont enregistrées au siège sous la responsabilité de la déléguée générale, Charlotte Lemoine jusqu'au 31 juillet puis sous celle de 5 membres de bureau dans l'attente du recrutement du nouveau délégué général, par la responsable administrative et financière, Florence Delille. Elle prépare les imputations aux différentes opérations, permettant ainsi le pilotage des actions et leur imputation analytique.

Les règlements par chèque ou virement sont signés ou validés par la déléguée générale jusqu'au 31 juillet, puis par la trésorière. La caisse pour les menues dépenses est tenue sous la responsabilité de la responsable administrative et financière qui tient à jour un registre des dépenses effectuées. Toutes les pièces comptables sont scannées et expédiées par mail au cabinet comptable Adquo à Grenoble. Les originaux sont archivés à la FEP.

Le cabinet Adquo effectue les imputations comptables et passe les écritures. Il prépare une situation comptable intermédiaire au 30 juin, au 30 septembre et la clôture annuelle des comptes ainsi que le bilan. Il transmet tous les états intermédiaires ainsi que les extractions demandées par la déléguée générale pour effectuer le suivi des actions. M. Damien Carrier, expert-comptable, notre interlocuteur au cabinet Adquo, participe aux rencontres annuelles en présentiel ou en visio entre la déléguée générale, la déléguée générale adjointe et la trésorière, pour la clôture annuelle des comptes, les 2 situations intermédiaires, le budget.

Tous les acteurs de cette chaîne, tant au siège qu'à Grenoble, doivent être félicités pour l'efficacité de leur travail. Ce professionnalisme facilite grandement la tâche de synthèse de fin d'année.

2. LE COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

En 2022, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour développer ses ressources et équilibrer ainsi toutes les charges liées à son développement. En 2023, ce développement a été stabilisé La FEP a réussi à maintenir le développement de ses financements privés, tout en retrouvant un bon niveau de subventions publiques. Cela a permis de financer entièrement ses charges et d'avoir un léger excédent. Les charges passent de 2,7 millions d'euros à 2,4 millions d'euros (- 9%). Les produits ont aussi diminué, seulement de 5%, passant de 2,6 millions d'euros à 2,5 millions d'euros.

Le développement recherché est maintenu (produits à +45% par rapport à 2021). L'exercice se solde par un excédent de 59.815€. Les mesures prises pour revenir à l'équilibre en 2023 ont donné le résultat attendu.

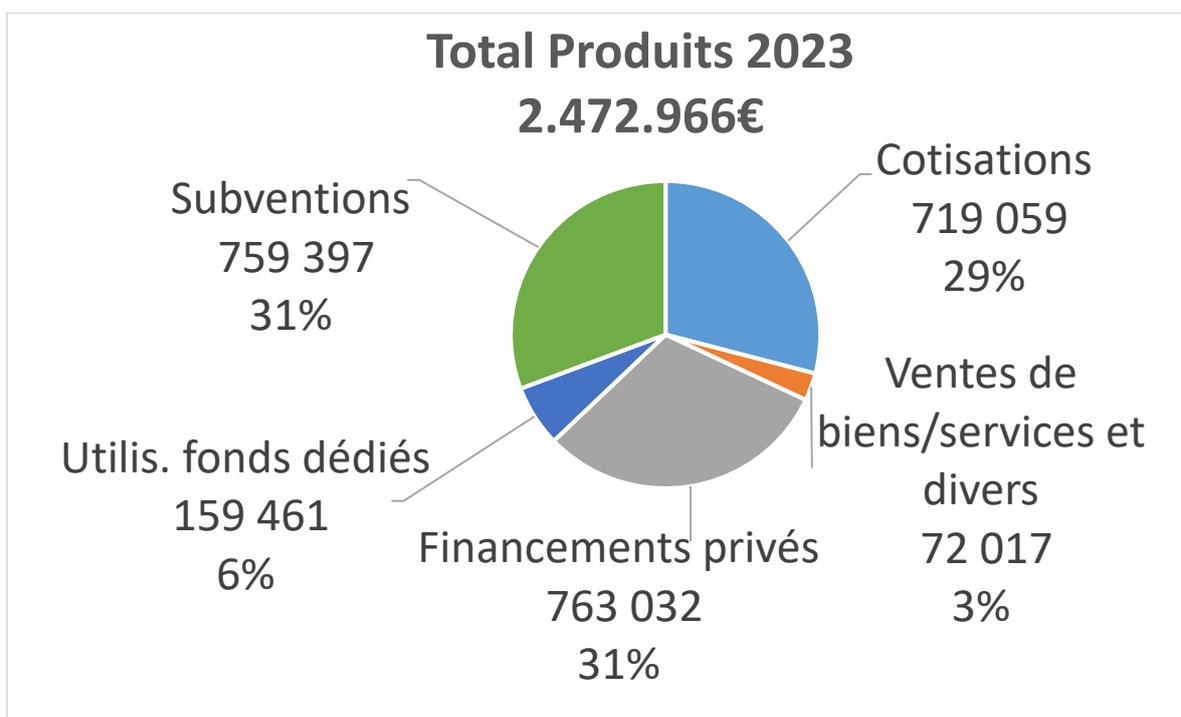
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	% VS 2022	% VS 2021
TOTAL DES PRODUITS	1 710 445	2 590 888	2 401 400	2 472 966	-5%	45%
Dont COTISATIONS	652 049	692 886	720 000	719 059	4%	10%
TOTAL DES CHARGES	1 725 559	2 659 417	2 401 400	2 413 150	-9%	40%
Résultat Net	- 15 114	- 68 529	-	59 815		

2.1 Les produits ou ressources financières

Les produits sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous et de façon détaillée en annexe 1.

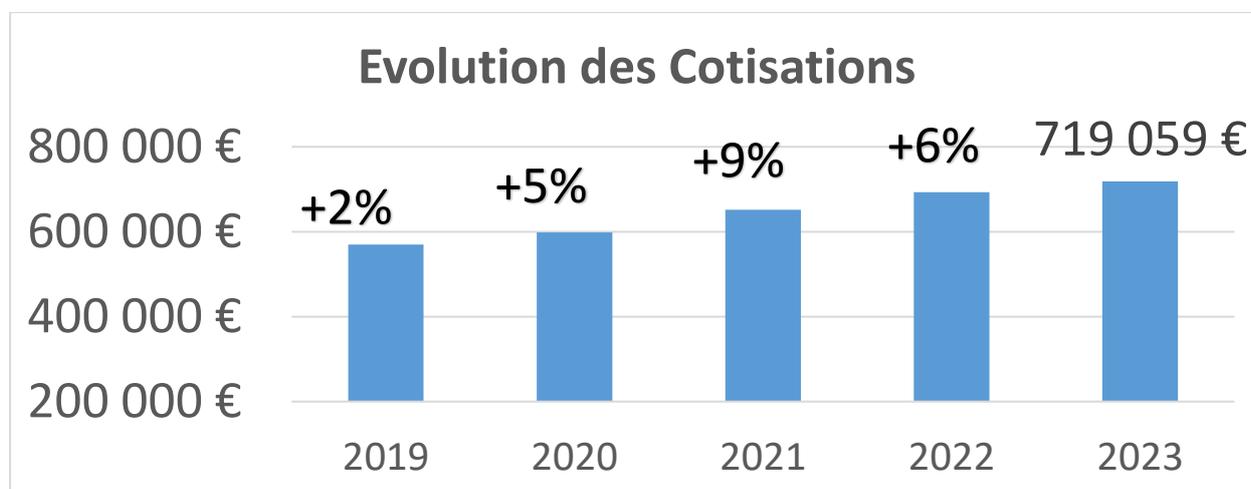
PRODUITS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	% VS 2022	% VS 2021
COTISATIONS	652 049	692 886	720 000	719 059	4%	10%
VENTES DE BIENS ET SERVICES	13 926	12 715	25 700	28 182		
SUBVENTIONS PUBLIQUES	545 411	498 651	604 000	759 397	52%	39%
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE	4 656	17 309	30 000	19 312		
CONTRIBUTIONS FINANCIERES PRIVEES	325 773	1 252 530	859 200	743 720	-41%	128%
UTILISATION DE FONDS DEDIES	167 455	54 384	162 500	159 461		
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DIVERS	1 175	62 413	-	43 835		
TOTAL DES PRODUITS	1 710 445	2 590 888	2 401 400	2 472 966	-5%	45%

L'équilibre entre les produits a été modifié de façon importante : Les cotisations continuent de progresser et sont arrivées quasiment au niveau budgété. Les subventions publiques qui représentaient 19% ont augmenté et représentent 31%. Les financements privés (générosité du public et contributions des fondations) qui étaient à hauteur de 19% en 2021, représentent 31% des financements de la FEP en 2023



2.1.1 Cotisations – 29% des produits

Les contributions des membres sous forme de cotisation annuelle ont évolué de 4% en 2023. Cette augmentation suivant la hausse de 2022 confirme l'adhésion et l'engagement des membres dans la politique portée par la fédération et les actions qu'elle mène. Cela constitue un signe fort d'encouragement et de reconnaissance.



2.1.2 Ventes de biens et services et produits divers – 3% des produits

Le poste de Ventes de biens et services comprend principalement des abonnements à Proteste et des recettes liées à la participation à des colloques ou des événements. Ce dernier poste est revenu en 2023 à une situation normale après 3 années exceptionnellement basses liées au COVID (17.645€).

Les produits divers comprennent, outre les produits financiers (4.375€), des transferts de charges liés au personnel (39.443€).

2.1.3 Concours publics et subventions d'exploitation – 31% des produits

PRODUITS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Concours publics et subventions d'exploitation				
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	320 000	280 000	360 000	360 000
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	215 611	218 651	232 000	252 897
74 FDVA	9 800	-	12 000	6 500
74 Subvention except (Projet Mieux manger pour tous)		-	-	140 000
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	545 411	498 651	604 000	759 397

La FEP a négocié la convention triennale avec la DGCS et la DIHAL (320K€) et a pu récupérer les 40K€ mis en attente en 2022 : elle a été retenue dans l'appel d'offres pour le projet Mieux manger pour tous et bénéficie ainsi d'une dotation triennale de 420K€ dont 140K€ pour 2023. A cela s'ajoute la subvention de 6,5K€ du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Des subventions pour les actions en faveur de l'accueil des étrangers ont été perçues : 200K€ de la DIHAL pour les couloirs humanitaires, 27,3K€ de subventions européennes et 25,6K€ de l'Agence Française de Développement.

2.1.4 Ressources liées à la générosité du public - 1%

Aux dons reçus pour l'action générale de la FEP, ont été ajoutés les abandons de frais d'administrateurs désireux de ne pas se faire rembourser leurs frais de déplacement liés à l'activité. Le total est de 19K€.

2.1.5 Contributions financières d'autres organismes – 30%

PRODUITS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Contributions financières d'autres organismes				
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP venant de fondations - travail d	52 000	87 347	165 500	40 000
756 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développement - FLAM -	150 000	601 011	300 000	243 070
755 Contrib fin d'autres fondations		-	4 700	58 047
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	123 773	564 172	355 000	402 603
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver		-	34 000	-
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	325 773	1 252 530	859 200	743 720

C'est grâce à la très forte augmentation des financements privés que la FEP a pu financer son développement. Ces financements ont diminué par rapport à 2022 (1.253K€) mais ils sont restés à un niveau élevé à 744K€, soit 128 % de plus qu'en 2021.

La Fondation individualisée du Protestantisme (FDP) pour la FEP (FIFEP) a versé 40 K€ pour le travail des sans-papiers et 243K€ dont 200K€ pour le développement de la FEP en provenance de la fondation FLAM. La FEP a une nouvelle fois reçu 100K€ pour les membres primés dans le cadre du prix Charles Gide (43K€ en provenance de la FDP et 58K€ en direct d'autres fondations).

D'autres fondations ont également versé des contributions pour les actions en faveur de l'accueil de l'étranger (402,6 K€) : ainsi 133 K€ ont été versés dans le cadre des couloirs humanitaires, 232K€ pour le projet ENACT (travail des sans papier), 13K€ pour les personnes accueillies en provenance d'Ukraine et 25K€ pour divers projets.

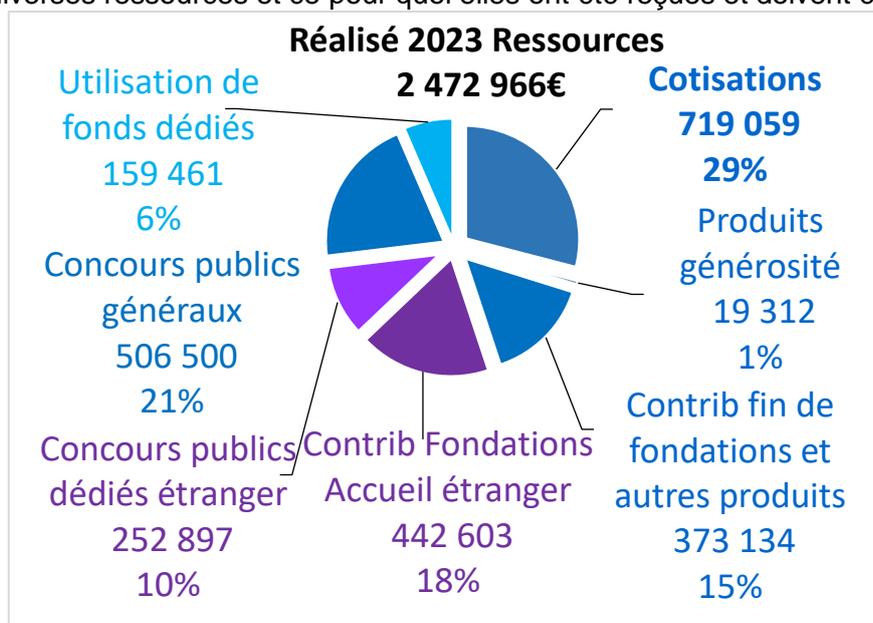
L'ensemble de ces financements confirme la stratégie de diversification des ressources financières mise en œuvre.

2.1.6 Utilisation de fonds dédiés – 6 %

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à 159K€. Ont été utilisés les fonds publics reçus pour l'apprentissage du Français en tant que Langue Etrangère (9K€) et les financements privés reçus en 2022 de la Fondation FLAM pour le développement de la FEP (150K€).

2.1.7 Présentation des ressources par origine

L'analytique présente les ressources en fonction de leur origine (cotisations, contributions financières des associations et dons, subventions et autres concours publics, utilisation de fonds dédiés). Cette autre façon de présenter les ressources permet de voir plus précisément l'origine des diverses ressources et ce pour quoi elles ont été reçues et doivent être utilisées.



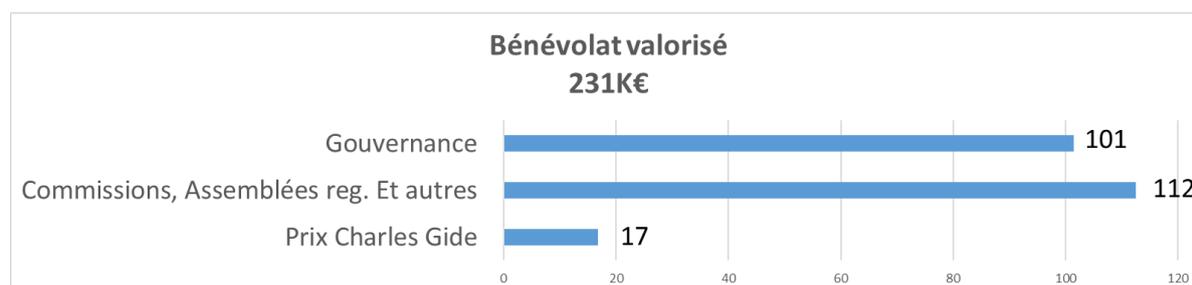
2.1.8 Contributions volontaires en nature

En pied de compte de résultat, sont présentées les contributions volontaires en nature. Cela permet de présenter la réalité économique de l'organisme.

La FEP bénéficie du don de temps de ses bénévoles (voir en annexe 3 le détail) : Les moyens humains de la FEP sont renforcés par une participation significative de bénévoles.

Un décompte des heures a été effectué sur quatre groupes de bénévoles et valorisé au SMIC chargé. Les 4 groupes de bénévoles sont les membres du bureau, les administrateurs (ces 2 groupes représentant la gouvernance), les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles participant au jury du prix Charles Gide. Cette année, les membres de bureau ont contribué largement au fonctionnement de l'association, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau délégué général, ce qui explique en particulier la forte augmentation (+86%) du bénévolat.

Le bénévolat totalise 14.416 heures, qui, valorisées au SMIC chargé (16€), représentent 231K€.

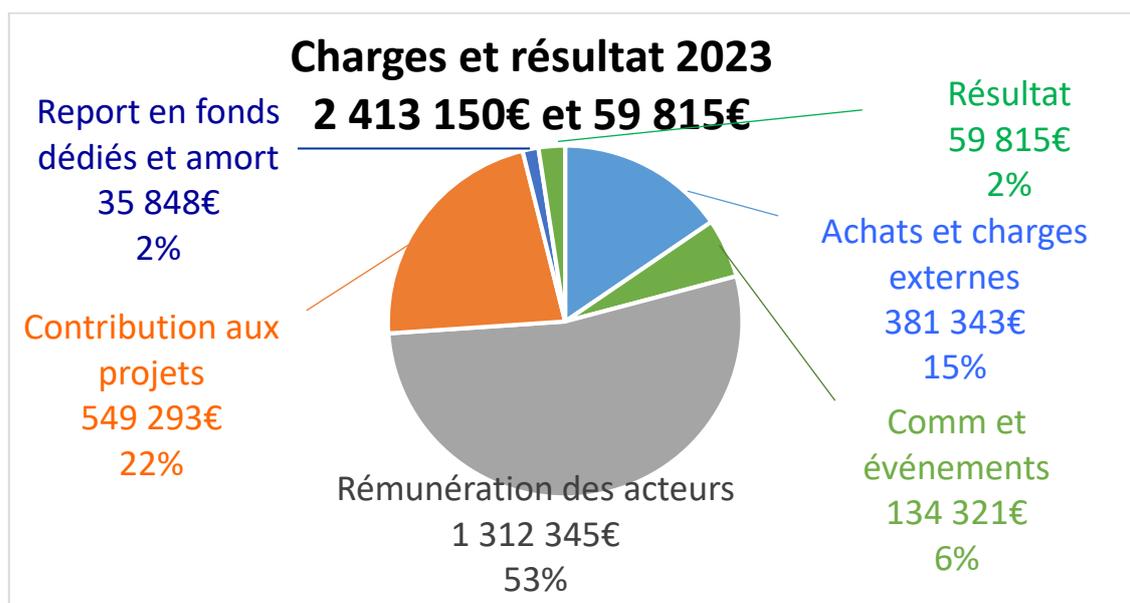


En 2023, les contributions volontaires en nature sont évaluées à 231 k€, soit 9% des ressources totales, ce qui montre l'engagement des bénévoles au service de l'action.

2.2 Les charges

Les charges sont présentées par nature avec des regroupements pour une meilleure compréhension des actions qui leur sont liées. Le tableau des charges est présenté de façon synthétique ci-dessous et de façon détaillée en annexe 2.

CHARGES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	% vs 2022	% vs 2021
ACHATS	4 751	3 011	3 300	4 300		
LOCATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	241 021	247 681	234 050	234 495		
PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	97 794	138 495	107 000	94 235		
ORGANISATION D'EVENEMENTS	5 975	13 457	36 450	40 086		
DEPL., FRAIS POSTAUX,TELECOM,COTISATIONS	118 227	209 502	143 000	135 131		
SS-TTL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	467 768	612 146	523 800	508 247	-17%	9%
CONTRIB FINANCIERES POUR ASSOCIATIONS	213 393	487 127	374 000	353 493		
REVERSEMENTS EXCEPTIONNELS	-	100 000	90 000	195 800		
REMUNERATION DES ACTEURS	950 438	1 301 031	1 405 000	1 312 345	1%	38%
DOT AMORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	86 522	158 357	8 300	35 848		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 718 121	2 658 661	2 401 100	2 405 733	-10%	40%
CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	7 438	756	300	7 417		
TOTAL DES CHARGES	1 725 559	2 659 417	2 401 400	2 413 150	-9%	40%



2.2.1 Achats et charges externes

Les achats et charges de location, d'entretien, de consultants et d'honoraires s'élèvent à 239K€, légèrement inférieures à celles de 2022(-12K€).

En ce qui concerne les prestations de communication et l'organisation d'événements, les charges se sont élevées à 134K€, en diminution par rapport à 2022 (-17K€). Cette diminution est principalement due à la diminution des prestations de communication, malgré l'augmentation des événements. Ces charges restent inférieures au montant budgété (-9K€).

Dans le poste regroupant les déplacements, les frais postaux et de télécommunication et les cotisations versées (136K€), les diminutions sont globalement de 73K€. Elles sont essentiellement dues aux déplacements et réceptions réalisés pour l'accueil de l'étranger (-86K€).

En regroupant avec les dotations aux provisions (7K€), l'ensemble des achats et charges externes s'élève à 517K€, et a ainsi diminué de 104K€, montrant ainsi la vigilance apportée aux charges, répondant ainsi à la volonté budgétaire de contenir les charges (budget à 525K€).

2.2.2 Contributions aux projets et aides financières

Les contributions financières aux pôles régionaux d'hébergement et à la FEP Grand Est ont été réalisées à hauteur de 353,5K€, moindres qu'en 2022. A ces contributions se sont ajoutées les 96K€ reversés aux membres primés du prix Charles Gide et les 100K€ de reversements effectués au titre de la subvention Mieux manger pour tous.

2.2.3 Rémunération des acteurs internes

La rémunération des acteurs internes (1.312K€) représente 53 % du total des charges. Ce compte comprend la totalité des salaires, charges et taxes des personnels permanents.

En 2022, de nombreux recrutements ont été réalisés, soit en remplacement, soit en complément lié au développement de la FEP. L'augmentation de ce poste est de 1% en 2023 par rapport à 2022, mais de 38% par rapport à 2021. Cette augmentation est liée au développement voulu pour la FEP. La rémunération des acteurs internes est donc passée à 1.312K€, ce qui est inférieur au montant budgété, des postes restant à recruter.

2.2.4 Report en fonds dédiés et amortissements

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 27K€, dont 24K€ sont liés au report de la subvention Mieux manger pour tous. Les dotations aux amortissements sont de 9K€ comme budgété.

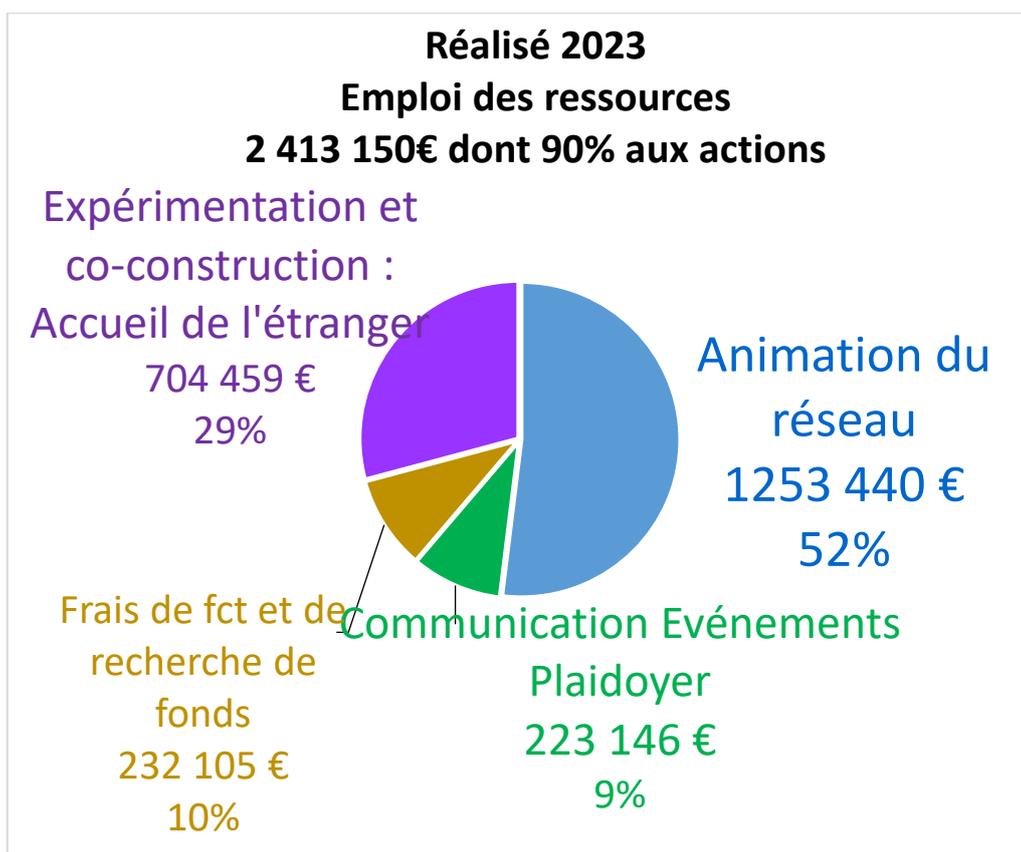
2.2.5 Présentation des charges par destination

Un Compte de résultat par Origine et par Destination a été défini dans le nouveau règlement comptable. Il permet de présenter les charges regroupées selon leur destination, c'est-à-dire, selon les missions pour lesquelles elles ont été utilisées. Ce qui permet de rendre compte aux financeurs de l'utilisation de leurs financements.

Les principales missions de la FEP ont été identifiées comme suit :

- L'animation du réseau des membres
- La communication, les événements et le plaidoyer
- L'expérimentation et la co-construction avec les membres autour de l'accueil de l'étranger.

A ces charges de mission, sont ajoutés les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.



Chacune des charges a été affectée à une action précise en fonction de la destination recherchée, les charges des consultants et les frais de déplacement ont été spécifiquement affectés aux actions concernées.

Les frais de personnel (salaires, cotisations sociales, formation) ont été répartis de la façon suivante :

- A 100% sur certaines actions
 - les déléguées régionales sur l'animation de réseau,
 - les personnes en charge de la communication sur la communication, les événements et le plaidoyer,
 - les personnes en charge de l'accueil de l'étranger ou localisées à l'étranger pour l'accueil de l'étranger
- Et partagés entre ces 3 actions, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement pour la déléguée générale, la déléguée générale adjointe et la responsable administrative et financière, avec des pourcentages légèrement différents suivant les fonctions des personnes.

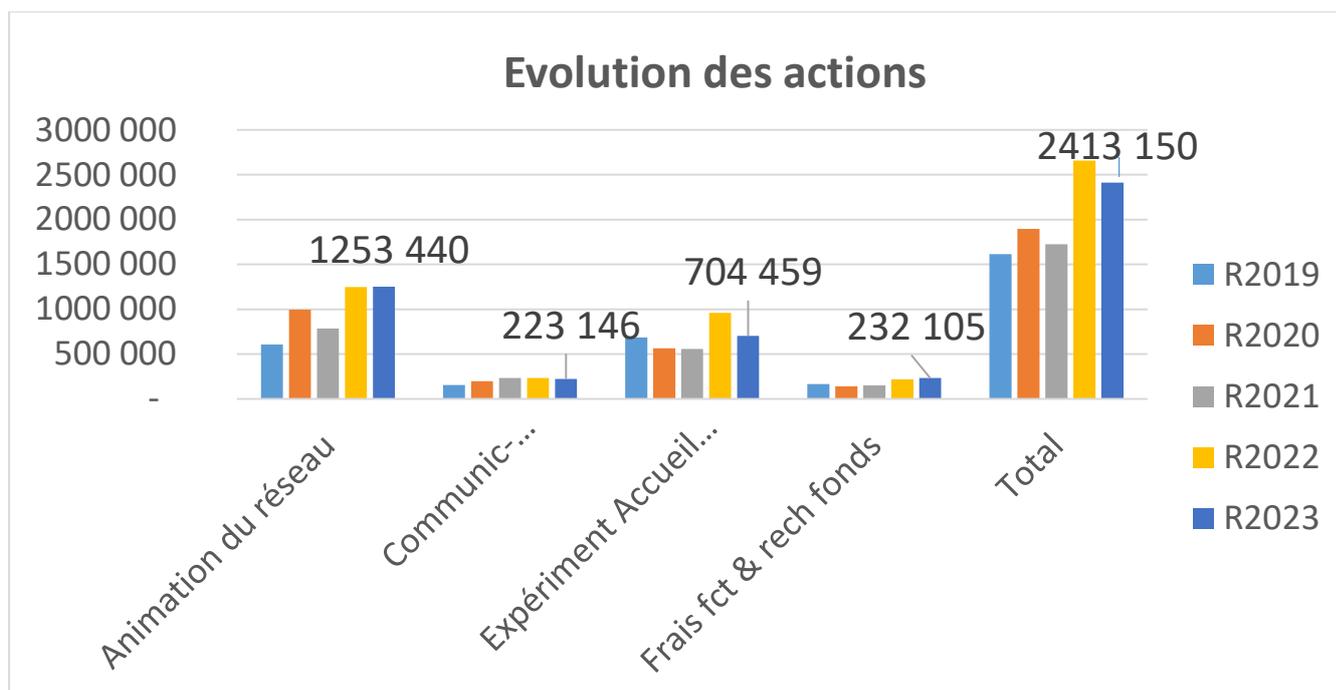
L'animation du réseau des membres est la mission principale de la FEP (52%), qui est complétée par la communication, les événements et le plaidoyer à hauteur de 9%. En 2023, l'accueil de l'étranger a représenté 29%.

Les missions de la FEP sont remplies à hauteur de 90% de ses ressources financières, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent seulement 10%.

2.3 Conclusions sur le compte de résultats 2023

La FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour équilibrer ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières de fondations. Cela lui permet d'assurer le financement de ses charges, sécurisant ainsi son développement. L'année 2023 est la confirmation de la solidité de son développement avec un excédent de 60K€.

2.4 Focus sur quelques éléments particuliers



Les actions ont évolué : les actions d'animation du réseau avaient augmenté en 2020 en raison du reversement aux membres de 252K€ de la subvention exceptionnelle COVID.

L'animation du réseau augmente régulièrement pour représenter 52% en 2023. L'action de communication est stable à 9%, l'accueil de l'étranger, marqué en 2022 par les actions en faveur des personnes en provenance d'Ukraine, est revenu à 29%.

Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent à un niveau très bas (10%)

3. LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Le bilan ci-dessous s'inscrit dans la lignée des années précédentes et fait état de la bonne santé financière de la fédération au 31 décembre 2023. Le fonds de roulement, différence entre fonds propres et actif immobilisé, qui s'élève à 983 K€, montre la solidité financière de la FEP.

ACTIF			PASSIF		
En K€	31/12/2023	31/12/2022	En K€	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé	22	29	Fonds propres	1 005	945
Actif circulant	1 753	1 725	dont Fonds propres	183	
dont créances	220		dont Réserves	200	
dont valeurs mobilières	131		dont Report à nouveau	562	
dont disponibilités	1 346		dont Résultat	60	
dont charges constatées d'avance	56		Fonds dédiés	71	203
			Provisions	18	12
			Dettes (& prod. constatés d'avance)	681	594
Total	1 775	1 754	Total	1 775	1 754

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE 2023 ET L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

Nous vous confirmons qu'il n'a été identifié aucun événement important entre le 1er janvier 2024 et la date du présent rapport financier, de nature à affecter la situation au 31 décembre 2023.

Comptes arrêtés à Paris, le 24 mai 2024

Hélène Beck, trésorière

Annexe 1

Réalisé 2023 v/S Budget 2023

PRODUITS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Cotisations				
756 Cotisations	652 049	692 886	720 000	719 059
Ventes de biens et services				
70 Proteste	8 999	8 545	4 500	10 537
70 Gds événements, Journées et Colloques	4 927	4 170	21 200	17 645
SOUS-TOTAL VENTES DE BIENS ET SERVICES	13 926	12 715	25 700	28 182
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	320 000	280 000	360 000	360 000
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	215 611	218 651	232 000	252 897
74 FDVA	9 800	-	12 000	6 500
74 Subvention except (Projet Mieux manger pour tous)		-	-	140 000
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	545 411	498 651	604 000	759 397
Ressources liées à la générosité du public				
754 Dons (dont abandons de frais des bénévoles)	4 656	13 981	-	19 312
754 Mécenat		3 328	30 000	-
SS-TTL RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE	4 656	17 309	30 000	19 312
Contributions financières d'autres organismes				
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP venant de fondations - travail d	52 000	87 347	165 500	40 000
756 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développement - FLAM -	150 000	601 011	300 000	243 070
755 Contrib fin d'autres fondations		-	4 700	58 047
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	123 773	564 172	355 000	402 603
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver		-	34 000	-
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	325 773	1 252 530	859 200	743 720
Utilisation de fonds dédiés				
7894 Utilisation de fonds dédiés (financements publics)	88 928	54 384	12 500	9 461
7895 Utilisation de fonds dédiés (organismes privés)	50 240	-	150 000	150 000
7896 Utilisation de fonds dédiés (dons/mécénat)	28 287	-	-	-
SOUS-TOTAL UTILISATION DE FONDS DEDIES	167 455	54 384	162 500	159 461
758 AUTRES PRODUITS	21	1 729	-	16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 709 291	2 530 204	2 401 400	2 429 147
Produits financiers, exceptionnels et divers				
76 Produits financiers	1 154	1 745	-	4 375
77-78 Produits exceptionnels affectés exercice & reprise de provisions		15 684	-	-
791 Remboursement divers (Uniformation, srvice civique,...)		43 255	-	39 444
SS-TTL PRODUITS FINANCIERS EXC ET DIVERS	1 154	60 684	-	43 819
TOTAL DES PRODUITS	1 710 445	2 590 888	2 401 400	2 472 966
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Dons en nature	19 200			
Bénévolat	125 633	123 833	160 000	230 656
Total	144 833	123 833	160 000	230 656

Annexe 2

Réalisé 2023 v/S Budget 2023

CHARGES D'EXPLOITATION	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Achats				
6063 Petits équipements (informatique et audiovisuel)	4 751	3 011	3 300	4 300
SOUS-TOTAL ACHATS	4 751	3 011	3 300	4 300
Autres achats et charges externes				
Charges de location, entretien, consultants et honoraires				
611 à 613 Locations immobilières	60 813	79 406	65 200	70 526
61350 Location matériels informatiques (et site) et photocopieurs	14 262	15 036	39 750	21 366
61351 Location véhicule	3 102	3 602	3 000	4 007
615 Entretien et maintenance	2 629	5 470	-	4 391
616 Assurances diverses	4 781	5 638	8 100	6 516
618 Documentation	2 427	1 908	1 500	658
621 Conseil, formation et autres prestations intellectuelles (hors 621+628 Conseil et autres prestations intell. accueil étranger	83 353	54 399	60 000	75 449
622 Honoraires Comptables, Commissaire Aux Comptes et Avoc	45 756	44 875	28 500	13 432
622 Honoraires Comptables, Commissaire Aux Comptes et Avoc	23 898	37 347	28 000	38 150
JS-TOTAL LOCATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	241 021	247 681	234 050	234 495
Prestations de communication				
Proteste	18 706	20 324	19 700	19 498
Conseil en communication (stratégie...)	36 996	62 720	27 000	49 322
Prestation de communication (Impression, Image, internet et vidéo	42 092	55 451	60 300	25 415
SS-TTL PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	97 794	138 495	107 000	94 235
Organisation d'événements				
Gds événements, Journées et Colloques	5 975	9 031	33 400	36 911
Rencontres Cellules/Cercles/Coordinations		4 426	3 050	3 175
SOUS-TOTAL ORGANISATION D'EVENEMENTS	5 975	13 457	36 450	40 086
placements, frais postaux/télécom et cotisations versées				
625 Déplacement, missions, réceptions	56 869	61 576	75 000	72 252
625 Déplacement, missions, réceptions accueil étranger	24 546	108 661	27 500	22 534
626 Frais postaux et télécommunication et divers	13 895	14 011	11 900	14 437
627 Frais bancaires	4 402	4 956	4 600	6 891
628 Cotisations versées aux organismes (FEP adhère)	18 515	20 298	24 000	19 017
DEPLACEMENTS, FRAIS POSTAUX,TELECOM,COTISATIONS	118 227	209 502	143 000	135 131
SS-TTL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	463 017	609 135	520 500	503 947
Contributions aux projets et aides financières				
657 Contrib financières pour associations	213 393	487 127	374 000	353 493
657 Reversements exceptionnels		100 000	90 000	195 800
Rémunération des acteurs internes				
641 Salaires chargés autres	683 366	946 823	1 035 000	880 218
641 Salaires chargés Accueil de l'étranger	267 072	354 208	370 000	432 127
SOUS-TOTAL REMUNERATION DES ACTEURS	950 438	1 301 031	1 405 000	1 312 345
Dotations aux amort.prov. Et Report en fonds dédiés				
68 Dotations aux amortissements, provisions	4 522	8 357	8 300	8 648
689 Report en fonds dédiés financements publics	80 000	-	-	24 000
689 Report en fonds dédiés financements privés	2 000	150 000	-	3 200
TOTAL DOT. AMORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	86 522	158 357	8 300	35 848
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 718 121	2 658 661	2 401 100	2 405 733
Charges exceptionnelles et IS				
66&67 Charges fin et except	247	620	-	513
681+ 695 Dot Prov + Impôts (IS)	7 191	136	300	6 904
SS-TTL CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	7 438	756	300	7 417
TOTAL DES CHARGES	1 725 559	2 659 417	2 401 400	2 413 150
Résultat Net	- 15 114	- 68 529	-	59 815
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Mise à disposition gratuite de biens	19 200			
Personnel bénévole	125 633	123 833	160 000	230 656
Total	144 833	123 833	160 000	230 656

Annexe 3

Valorisation du bénévolat 2023

Pour valoriser le bénévolat, 4 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, les assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles membres du jury du prix Charles Gide.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles du prix Charles Gide, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

Groupe 1 : les membres du bureau, avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes :

- Pour la présidente, 120 h par mois pour son temps de présidence et 35h son temps cellule SPI, COM, RRH), ce qui au total représente un temps plein.
- Pour les autres, 2 ou 3h pour les réunions de bureau en visio et 4h par réunion (3h de réunion+1h de préparation) pour les réunions de CA et 5h pour la préparation AG pour les membres du bureau (ateliers) et 3h pour l'AG.
- En 2023, le management de transition a été assuré par 5 membres de bureau pour environ 300h.

Groupe 1 : 1 820 heures au total.

Groupe 2 : les administrateurs avec leur temps individualisé. Même principe de 3h de réunion +1h de préparation. Pour la journée de réflexion, 7h au total. Pour l'AG, 3h pour les administrateurs et pour 30 personnes autres pour la participation à l'AG (au total une centaine de participants à l'AG pour 3h).

Groupe 2 : 4.516 heures au total.

Les groupes de gouvernance (groupes 1 et 2) totalisent 6.336 heures.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les groupes de gouvernance ont réparti leur temps de bénévolat à hauteur de 50% pour l'animation du réseau, à hauteur de 20% pour la communication/événements/plaidoyer, 10% pour l'accueil de l'étranger, 10% pour les recherches de financement et 10% pour le fonctionnement

Groupe 3 : les membres des assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

Les réunions ont lieu le plus souvent en présentiel, mais des réunions se font par Zoom, à des fréquences plus rapprochées, comme les entraides en ligne.

Groupe 3 : 7.028 heures au total.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les assemblées régionales, comités régionaux, groupes régionaux, cellule spi, coordination des entraides et cercle enfance-jeunesse ont réparti leur temps de bénévolat comme les groupes de gouvernance

Les cercles selon leur domaine d'activité : le cercle accueil de l'étranger 100% en accueil de l'étranger, le cercle fin 100% en rech de fonds, le groupe finances et la cellule RRH 100% en fonctionnement

Groupe 4 : les bénévoles membres du prix Charles Gide

Le temps se répartit entre la lecture des lettres d'intention et leur appréciation, puis en réunion d'arbitrage. Ensuite les bénévoles sont répartis en 3 mini-jurys pour étudier de façon approfondie les projets élaborés et auditionner les porteurs de ces projets. Outre les choix réalisés, une réunion de bilan est organisée pour partager sur l'ensemble du prix.

Groupe 4 : 1.052 heures au total.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les heures consacrées au prix Charles Gide sont du temps pour l'animation du réseau.

Les heures de bénévolat sont évaluées à 14.416 heures, dont 6.336 heures de gouvernance.

Ces heures ont été valorisées au SMIC chargé (16€). La valorisation du bénévolat est donc de 230.656€.

La valorisation du bénévolat se répartit de la manière suivante selon les différents domaines avec les arrondis, cela fait :

Animation du réseau :	125.656€	55%
Communication/événements/plaidoyer	42.000€	18%
Accueil de l'étranger	21.000€	9%
Frais de recherche de fonds	21.000€	9%
Frais de fonctionnement	<u>21.000€</u>	<u>9%</u>
Total	230.656€	100%

HORS RAPPORT FINANCIER STATUTAIRE

Information sur la fondation FEP abritée à la Fondation du Protestantisme

Pendant l'exercice 2023, la FONDATION INDIVIDUALISÉE FEP (FI-FEP) a reçu 60K€ de dons manuels (contre 95K€ en 2022), et 150 K€ de financements dédiés de la fondation FLAM (contre 250 K€ en 2022) pour le développement de la FEP et l'ancrage spirituel des membres. Elle a utilisé 231 K€ de fonds dédiés.

Pendant la même période, la FI-FEP a reversé 240 K€ à la FEP (40K€ pour le projet EN ACT et 200K€ pour son développement) et 54K€ à ses membres.

Au 31 décembre 2023, la Fondation individualisée FI-FEP dispose de 266 K€ de fonds dédiés. Ils se répartissent de la façon suivante : 149 K€ sont des fonds dédiés affectés à des membres ou à des causes comme le développement de la FEP, 117 K€ sont des fonds dédiés pouvant être utilisés pour toutes actions FEP.

NB Les comptes de la Fondation du Protestantisme sont provisoires, devant être proposés à l'approbation du CA prochainement.